

L'IMPACT DE LA MIGRATION SUR LA SOCIETE MAROCAINE

Mohamed Khachani¹

¹ Profesor de la Facultad de Ciencias Económicas, Jurídicas y Sociales. Universidad Mohamed V. Rabat Marruecos.

Le Maroc constitue un bassin migratoire important, s'il fut durant toute la première moitié du XXème siècle un pays d'immigration, accueillant des flux migratoires relativement importants en provenance de certains pays européens, il est devenu depuis un pays d'émigration principalement à destination des pays de l'Union Européenne. L'émigration marocaine vers cet espace est devenu depuis les années 60, **un phénomène sociétal majeur**, voire même une culture. Rares sont les familles qui n'ont pas un ou plusieurs de leurs membres vivant à l'étranger.

Cette situation exerce un effet d'attraction sur les jeunes; l'émigration dans certaines régions devint une obsession², cet engouement pour la rive nord de la Méditerranée, cette persistance **d'une forte propension à émigrer** s'explique par divers facteurs qui entretiennent, en dépit d'une politique d'immigration très restrictive, une pression migratoire vers les pays de l'union européenne.

Avec la constitution d'un volume d'immigration important, celle-ci devient **un enjeu essentiel dans les relations entre le Maroc et la rive Nord de la Méditerranée**. En effet, cette « diaspora » marocaine résidant à l'étranger confectionne un système de liens humains, économiques et culturels très solides avec les pays d'origine.

L'émigration marocaine se trouve ainsi au cœur d'un certain nombre de défis auxquels le pays est confronté. La problématique migratoire, sous le poids des nouvelles politiques forgées de part et d'autre de la Méditerranée, appelle une nouvelle approche mettant en exergue ses incidences sur les sociétés de départ. **Cet impact sur la société marocaine est à examiner à plusieurs niveaux :**

L'apport économique demeure certes le plus important, mais force est de constater que les implications sociales, culturelles et politiques sont également perceptibles et présentent un intérêt certain.

I- Impact au niveau économique

Cet impact est perceptible à plusieurs niveaux : les transferts, les affectations des transferts et l'impact sur le développement en particulier au niveau local.

1- Les transferts :

Enjeu essentiel de la problématique migratoire et ce à la fois aux niveaux micro-économique et macro-économique, les transferts des fonds constituent une source appréciable de devises pour les finances marocaines. Les formes prises par ses transferts sont diverses : il y a des **circuits « visibles »** et des **circuits « invisibles »**. Les premiers sont constitués par les circuits officiels recensés dans la balance des paiements comme « transferts sans contrepartie ». Les seconds échappent aux statistiques officielles et empruntent des circuits informels.

(i) Importance et évolution des transferts financiers

Entre 1970 et 2005, le volume des transferts officiels (en valeur nominale) a été multiplié par près de 127 fois passant de 320 millions à 40.716,9 millions de dirhams (1Euro=environ 11,1 dirhams).

² Comme l'a si bien montré Tahar Benjelloun, à propos de Tanger dans son dernier roman « Partir ».Edition Gallimard . 2006

Tableau 1
Transferts officiels au Maroc des revenus des migrants

(en milliards de dirhams)

1970	1975	1980	1985	1990	1995	1997	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
0,32	2,16	4,15	9,73	16,54	16,82	18,03	19,00	22,96	36,86	31,71	34,73	37,42	40,72

Source : Office des Changes

Cette tendance à la hausse des transferts demeure favorisée par un taux d'inflation bas (moins de 2%) et par la présence d'un réseau bancaire étoffé dans différents pays d'accueil qui arrive à faire toujours face à la concurrence livrée par les banques des pays de résidence.

Comparé aux autres pays d'émigration, et sur un volume global de transfert des revenus qui atteint à l'échelle mondiale 117 milliards d'Euros (2005), le Maroc arrive, certes au dixième rang³. Mais si l'on exclue les pays développés, il arrive au quatrième rang derrière l'Inde (16,8 milliards d'Euros), le Mexique (14,1 milliards d'Euros) et les Philippines (9 milliards).

L'importance de ces transferts pour l'économie marocaine peut être mieux appréciée en comparant ces fonds à certains agrégats macro-économiques :

- Ces transferts ont représenté en 2005 l'équivalent de 8,9% du PIB
- Ils couvrent 23,7% des importations et dépassent en valeur largement l'équivalent des 4 premiers postes d'exportation de la balance commerciale:
 - + les vêtements confectionnés (17.637 millions de Dhs)
 - + l'acide phosphorique (7.619 millions de Dhs)
 - + les articles de bonneterie (6.794 millions de Dhs)
 - + les composantes électroniques (5.492 millions de Dhs).
- Cette manne a constitué avec le tourisme (41 milliards de dirhams), les deux principales ressources en devises, alors que ces transferts ne représentaient que la moitié des recettes générées par ce secteur en 1971.
- Ils représentent 18,4% des recettes courantes de la balance des paiements (21,57% en 2001)couvrant plus de 47% du déficit commercial (85.936millions de Dhs),
- Ces fonds dépassent largement l'ensemble des investissements et prêts privés étrangers au Maroc : 28.014,3 millions de dirhams en 2005. Les fluctuations en dents de scie des investissements étrangers contrastent avec l'évolution soutenue des transferts de fonds. Même le record enregistré par ces investissements en 2001(33.296,4 millions de Dhs) reste en deçà du volume des transferts enregistrés en 2005.

³ Mais avec un volume de transferts qui dépasse légèrement celui rapporté par la banque mondiale (3,694 milliards d'euros au lieu de 3,3 milliards d'Euros)En fait pour un taux de change moyen de 1Euro = 11,022 Dhs en 2005 , le volume des transferts atteint 3,694 milliards d'euros.

Tableau N° 2

Evolution des transferts comparés aux investissements et prêts privés étrangers

Années	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Transferts des Marocains résidant à l'étranger	16814.4	16819.9	18873.8	18033.4	19200.0	19001.5	22961.6	36858.1	31707.9	34733.8	37422,5	40716,9
Investissements et prêts privés étrangers	5115,3	4231,6	4388,8	12338,6	5472,8	18459,5	12652,0	33296,4	6811,2	23.539,4	15686,0	28014,3

Source : Office des Changes

En ce qui concerne la répartition de ces transferts par pays, elle reflète l'importance du stock migratoire dans les différents pays d'accueil. La France occupe toujours et largement la première place avec 41,32% de l'ensemble des transferts suivie par l'Espagne qui a déclassé l'Italie (12,63%). Ce pays vient en troisième position avec 11,85% puis les Etats-Unis (7,21%), l'UEBL (5,43%), puis la Grande Bretagne, les Pays bas et l'Allemagne.

Ce classement est probablement altéré par les circuits informels qui sont plus actifs dans certains pays plus que dans d'autres, par le degré d'intégration dans les pays d'accueil et par la concurrence livrée par des banques locales aux banques marocaines.

(ii) - **Autre types de transferts:** Aux transferts financiers, il convient d'ajouter :

- **les transferts sociaux :** Les prestations dispensées par les caisses d'allocations familiales et versées aux immigrés en 2005 s'élèvent à 6.027,5 millions de dirhams soit près de 15% des transferts financiers. Ces transferts sociaux se répartissent entre 4.394,6 millions de dirhams de pensions et allocations familiales, 247 millions de dirhams de dons et secours et 1.385,9 millions de dirhams d'« autres transferts ».

- **Les transferts en nature :** L'évaluation de cette catégorie de transferts demeure difficile. La seule évaluation disponible est celle de l'enquête ponctuelle menée en 1994 dans deux principaux foyers de l'émigration au Maroc : Nador au Nord et Tadla au Centre. Cette étude évalue ces transferts entre 30% et 50% des transferts financiers⁴. Mais actuellement, compte tenu du démantèlement tarifaire conséquent à l'engagement du Maroc dans différentes zones de libre échange(Union Européenne, groupe d'Agadir, Etats-Unis, ...), on peut estimer ces transferts en nature entre 20% à 30% des transferts de fonds⁵.

- **Les transferts en « know how »:** Il existe de nombreuses initiatives individuelles destinées à mettre en valeur l'expérience acquise dans les pays d'accueil, en particulier dans les NTIC. Mais l'absence d'études sur cette question ne permet pas une juste évaluation de sa dimension. Il existe également des réseaux tel « Savoir et Développement » qui ambitionnent de contribuer au développement de leur pays, mais là aussi, on est confronté à la carence des informations en termes de bilan des activités⁶. Pour sa part l'Etat vient de mettre en place le FINCOM(Forum International des Compétences Marocaines résidant à l'Etranger), structure qui compte créer une base de données des compétences

⁴ GERA : "Etude localisée sur l'impact des transferts des résidents marocains à l'étranger". Rapport final. Faculté des Lettres .Rabat 1994.

⁵ Mohamed Khachani : Les Marocains d'ailleurs : la question migratoire à l'épreuve du partenariat euro- marocain . Publications de l'Association Marocaine d'Etudes et de Recherches sur les Migrations. Rabat. 2004.P. 190

⁶ Il convient de rappeler à cet égard qu'outre l'association « Savoir et Développement », qui regroupe des compétences appartenant à différents espaces du savoir (150 à 200 membres), la diaspora marocaine du savoir commence à prendre de l'importance comme en témoigne la formation d'associations de spécialistes comme l'Association des Informaticiens marocains en France (environ 200 membres), « l'Association Marocaine des Biologistes en France », « l'Association Marocaine des Biologistes aux Etats Unis », la « Moroccan Academic Research scientists » dans le même pays et le « réseau des intellectuels marocains en Europe ». Voir Mohamed Khachani : Migration , Transfert et développement. CARIM. 2004

immigrées , publier un annuaire , accompagner ceux qui désirent réaliser des projets économiques au Maroc et entreprendre des activités de partenariat avec les milieux associatifs.

2- Les affectations de ces transferts

Les implications économiques de ces transferts sont notoires , ils contribuent à augmenter la liquidité de l'économie, à doper l'investissement (le taux d'investissement au Maroc s'établit à 25,3% en 2005) et à contribuer au développement des régions d'origine des migrants.

(i) - Transferts et système bancaire

La liquidité du système bancaire est dopée par les transferts des migrants marocains. Plus des deux tiers de ces transferts se sont effectués par virements bancaires alimentant ainsi les comptes détenus au Maroc. Le volume de ces comptes a représenté en 2005, 23,7% du total des dépôts auprès des banques marocaines. En effet, ces dépôts ont atteint 87,8 milliards de Dhs, ils se répartissent entre 54,5% de comptes à vue et 41,% de comptes à terme. Les dépôts en devises et en dirhams convertibles ont atteint à peine 4,3% du total des dépôts des migrants marocains⁷.

Ces dépôts constituent dans certaines régions la principale ressource du système bancaire comme il ressort de l'analyse du poids relatif des dépôts des MRE (Marocains Résidant l'Etranger) au niveau régional :

Tableau N° 3

Poids relatif des dépôts des MRE au niveau régional en 2003

Région	Dépôts MRE/ Ensemble des dépôts	Région	Dépôts MRE/ Ensemble des dépôts
Chaouia-Ourdigha	33,6	Oriental	59,0
Doukamla-Abda	15,8	Oued-Eddahab-lagouira	0,1
Fès-Boulmane	27,3	Rabat-Salé-Zemour-Zaer	13,1
Ghrab-Chrarda-Bni Hssin	27,2	Souss-Mssa-Draa	38,1
Grans Casablanca	11,7	Tadla-Azilal	40,7
Guelmim-Smara	42,2	Tanger-Tétouan	29,0
Laayoun-Bojdour Sakia Lhamra	8,8	Taza-Alhouceima-RTaounate	66,4
Marrakech-Tensif-Haouz	1,7	Autres localtés	44,6
Meknès Tafilalt	40,9	Total	26,2

Source : Bank Al magheb

Cette configuration territoriale des dépôts reflète celle des foyers migratoires au Maroc.

(ii) les secteurs privilégiés

La migration marocaine étant fondamentalement une migration économique, le comportement économique de l'immigré est assez typé : les revenus sont affectés en priorité à la satisfaction des besoins fondamentaux de l'immigré et de sa

⁷ Bank Al Maghrb : Rapport annuel sur le contrôle, l'activité et les résultats des établissements de crédit. P 71

famille vivant avec lui ou restée au pays. Une partie de ces revenus est réservée à l'épargne et affectée à l'investissement au Maroc afin de préparer une éventuelle réinsertion dans le pays d'origine. L'investissement dans l'immobilier est prépondérant ; les motifs de ce choix paraissent évidents :

- Cet investissement a une valeur affective,
- Il constitue une véritable sécurité dans la perspective de retour. Ce constat explique l'existence de quartiers fantômes dans certaines villes à forte intensité migratoire.

L'investissement dans la pierre incarne avec l'acquisition de la voiture les deux principaux signes de la réussite sociale de l'immigré.

Force est de constater que l'impact de cet investissement est indéniable, il améliore les conditions de vie de nombreuses familles en favorisant une meilleure reproduction de la force de travail, anime le marché foncier et immobilier, accélère le processus d'urbanisation et exerce un effet multiplicateur certain au niveau de l'économie régionale.

Une fois cet objectif atteint, le critère de rentabilité conditionne les autres choix des secteurs d'investissement. Même s'il demeure prédominant, l'investissement dans l'immobilier recule relativement au profit d'autres investissements plus diversifiés. Cette diversification s'explique par l'avènement de nouvelles générations et de nouveaux profils de migrants.

Différents paramètres peuvent intervenir dans le choix des secteurs investis, telles le know how acquis dans les pays d'accueil, la connaissance du secteur d'une manière générale et les relations que peut avoir l'immigré pour s'introduire dans le secteur.

Concernant cette question, les informations récentes disponibles concernent deux études, une effectuée par le Centre d'Etudes et de Recherches sur la Démographie (CERED) et l'autre par la Fondation Hassan II pour les Marocains Résidant à l'Étranger⁸.

- Etude du CERED : Investissements des migrants de retour au Maroc⁹

L'étude effectuée par le CERED est fondée sur une enquête menée sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger, réalisée par le Centre en 2003 dans les régions du Grand Casablanca et Souss-Massa-Draa, auprès d'un échantillon de 1467 migrants de retour.

Il est intéressant de relever les principales conclusions de cette étude relatives à l'investissement :

- Plus de 28% des migrants de retour ont réalisé un ou plusieurs investissements au Maroc ou ont des projets en cours de réalisation dont 3,2% ont deux projets et 0,5%, trois.
- La localisation du projet s'explique principalement par la commodité et accessoirement par des raisons économiques. En effet, pour 46% des projets, c'est la proximité de la famille et pour 28%, c'est un terrain ou logement familial. Et pour 18,5% seulement, la raison de la localisation est économique. Dans ce dernier cas, les raisons par ordre d'importance sont la proximité du marché, des équipements de base ou la disponibilité de la main d'œuvre et/ou des matières premières.
- Ce sont les activités tertiaires qui accaparent la part du lion avec 72,4% du total des projets d'investissement, suivies loin derrière par les activités secondaires (15,2%) et primaires (12,4%). Les secteurs d'activité des projets sont, par ordre d'importance : le commerce (39,1%), les services (27,7%), l'agriculture (13,5%), l'industrie et l'artisanat (9,2%), les BTP (5,8%), le transport et communication (4,3%) et autres (1,5%).

⁸ Mohamed Khachani : **Migrations, transferts et développement au Maroc : Les indicateurs économiques et financiers. CARIM-** Euro-Mediterranean Consortium for Applied Research on International Migration. 2006

⁹ Etude en cours de publication

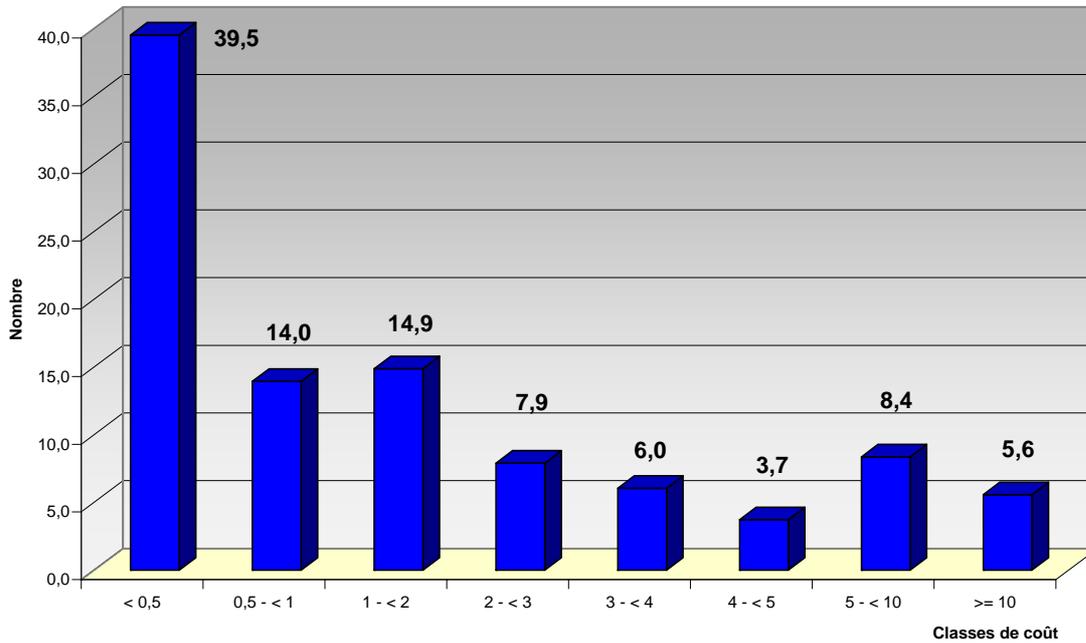
- Le secteur de réalisation de projets des migrants de retour est lié au secteur d'activité avant le départ à l'étranger. C'est particulièrement le cas pour l'agriculture (près de 70%) et l'industrie (près de 60%); un peu moins pour les BTP (40%) et le commerce (30%).
- Plus des trois quarts des projets des migrants de retour ont pour raison sociale « Indépendant » (76,8%) et 16,3% « Familial ». Seuls près de 7% sont sous forme de société (6,9%).
- Près de 86% des projets ont été réalisés en auto- financement, seuls 9% ont eu recours aux crédits bancaires et 5% aux prêts auprès de personnes et autres sources de financement.
- Concernant la dimension des projets, il y a une prédominance de petits investissements comme l'a confirmé l'enquête de la Fondation Hassan II : Près de 60% des investissements ne dépassent pas 200.000 dirhams; 15% sont compris entre 200 000 et 500.000 dirhams; près de 15 autres pour cent se situent entre 500.000 et 1 million de dirhams et moins de 10% dépassent le million de dirhams.
- Comme il s'agit généralement de très petits projets, l'impact sur la création d'emploi demeure modeste. Ainsi, plus de neuf- dixième (91,1%) des projets créent moins de dix emplois. Seuls 3,8% créent 10 à 19 emplois, 3,1% : 20 à 49 emplois, et 1,9%, 50 emplois et plus.
- Une proportion significative de migrants a participé à la réalisation d'équipements collectifs, d'abord de mosquées (47%), puis de routes (26%), de puits (25%), de fontaines (13%) et d'électricité (12,5%).
- L'enquête sur les investissements des Marocains résidant à l'Etranger menée par la Fondation Hassan II ¹⁰

L'enquête qui couvrait un échantillon de 305 investisseurs a été lancée en mai 2004 et son exploitation a permis une appréciation du profil type de l'investisseur migrant et des caractéristiques des investissements réalisés (répartition sectorielle et géographique, modalités de financement, emplois créés, conditions de marché etc...)

- Le profil type de l'investisseur migrant renvoie à une catégorie sociale où prédomine le genre masculin; la composante féminine est limitée et ne dépasse pas les 2,5 % du total. Il s'agit également d'une population située dans sa grande majorité dans les tranches d'âge de 35-49 ans.
- Une autre caractéristique importante de l'investisseur migrant a trait aux revenus perçus dans le cadre de l'activité exercée dans le pays d'accueil et à l'importance des transferts opérés sur le Maroc. Concernant le premier point, il ressort des résultats de l'enquête un revenu mensuel moyen légèrement supérieur à 20.000 dirhams pour une durée moyenne d'activité de l'ordre de vingt ans. Les transferts annuels moyens opérés par les migrants au cours des cinq dernières années précédant l'investissement, s'élèvent à près de 165.500 dirhams.
- La réalisation du projet n'est pas obligatoirement liée au retour définitif de l'investisseur dans son pays d'origine. Plus des 2/3 des réponses exprimées montrent en effet, que l'investisseur continue de résider dans le pays d'accueil.
- Quant à la nature des projets d'investissement réalisés par les migrants, ils se répartissent entre 52% (160)dans l'industrie, 23% (69)dans l'agriculture, 14% (42) dans les services et 11% (34) dans le commerce. L'évaluation de ces projets révèle que ce sont les petits investissements, dont le montant se situe à moins de 500.000 dirhams qui prédominent en nombre, puisqu'ils représentent près de 40% du total. A l'opposé, les grands projets qui dépassent les cinq millions de dirhams, ne représentent que 14%.

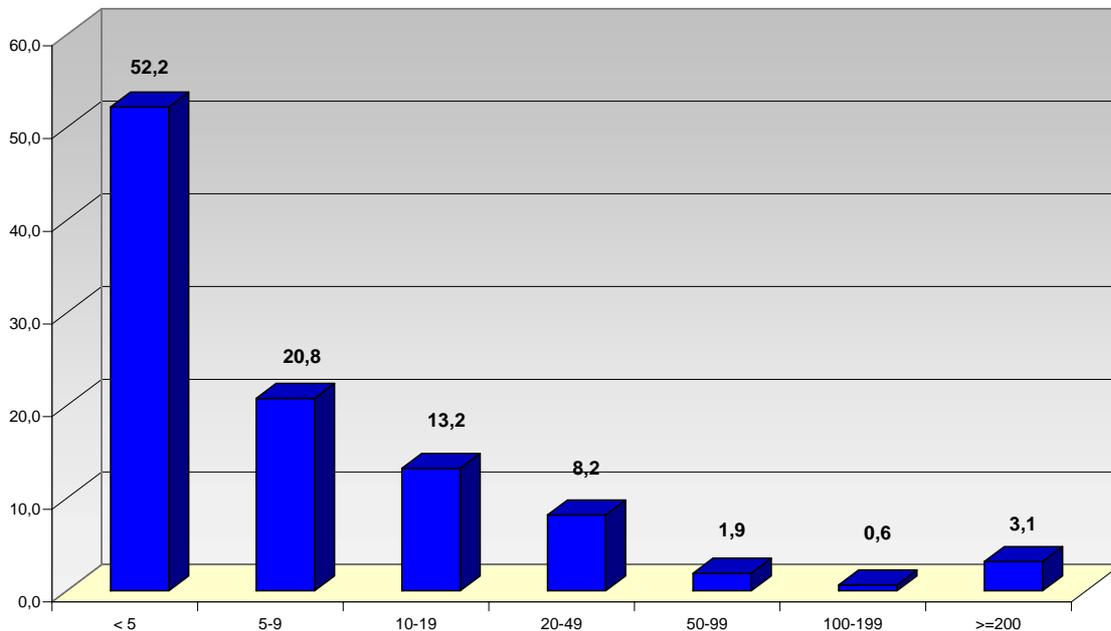
¹⁰ Voir Fondation Hassan II pour les Marocains Résidant à l'Etranger : Marocains de l'extérieur & Développement. Pour une nouvelle dynamique de l'investissement. Rabat 2005

Répartition des projets selon l'importance du coût d'investissement



- En matière de contribution des différents projets (hors agriculture) à la création d'emplois, il ressort des données de l'enquête que la moyenne d'effectifs est de 20 emplois, mais la médiane elle, se situe à 4 emplois seulement. Le système productif industriel apparaît dans ces conditions, comme étant le principal pourvoyeur de postes permanents de travail, puisque avec moins de 30% du nombre de projets, sa contribution à l'emploi total dépasse les 75%.

Ventilation des projets selon les tranches d'emploi permanent



(iii) les effets sur le développement régional et local.

Le niveau de développement et la culture migratoire dans la localité et la région sont déterminants dans l'enclenchement du processus migratoires. Ces lieux constituent aussi le réceptacle des transferts financiers des migrants, mais ne sont pas toujours ciblés comme lieux de réalisation des investissements par les immigrants. Ainsi, plusieurs régions perdent une

bonne partie des moyens financiers pouvant servir à leur développement, au profit d'autres régions plus développées. Le drainage de ces ressources se fait par le biais du système bancaire.

Cette situation accentue les déséquilibres interrégionaux et renforce la paupérisation des régions émettrices des flux migratoires, favorisant de plus en plus la propension à migrer.

De même, l'aspiration de l'immigré à améliorer les conditions de vie de sa famille, favorise la mobilité entre les villages d'origine pauvres et démunis d'infrastructures et les chefs lieux des districts locaux ou régionaux. Cette mobilité dans l'espace est un signe de promotion sociale. Mais dans certains cas comme dans le Souss, cette mobilité est atténuée par le développement d'une infrastructure de base financée par des transferts collectifs.

C'est le résultat d'une cohésion sociale solide de la communauté soussi qui permet d'entretenir des relations fortes, des réseaux qui transgressent les frontières en connectant la région aux migrants qui en sont originaires. La croissance rapide des moyens de transport et de communication a renforcé ce phénomène.

L'expérience menée au Maroc par l'ONG française, Migration et Développement(M&D)et une autre, marocaine du même nom(qui a servi d'écran à la première jusqu'en 1998 avant de devenir autonome) présente un intérêt particulier. Ces ONG accompagnent depuis plus de 19 ans des actions de développement dans des régions du Maroc dont les migrants sont originaires. Au départ, leur action a porté sur l'électrification de quelques villages du Souss et quelques chantiers d'échanges de jeunes. Dans une deuxième phase, l'accent a été mis sur la réalisation d'autres infrastructures de base : alimentation en eau, construction de routes, d'écoles, de centres de santé. Ces actions ont été menées au fil des années en partenariat avec plus de 200 associations villageoises dont la création a été suscitée par Migrations et Développement. Cette approche participative permet d'impliquer les populations locales dans l'identification des besoins, la réalisation des projets, leur gestion et le suivi.

Depuis l'année 2000, mue par les mêmes objectifs de développement local et afin de mieux fixer les populations dans leur terroir, l'action de M&D a été étendue aux activités génératrices de revenus. Ce nouveau chantier est lancé en concertation avec 150 acteurs du développement de la province de Taroudant (région du Souss) permettant de choisir et de préparer des projets économiques générateurs de revenus.

Tableau N°4

Les projets réalisés par Migrations&Développement

Domaine d'intervention	Nombre de villages bénéficiaires	Nombre de bénéficiaires	Budget global en Dh
Eau	55	26.188	5.384.194
Electrification	103	35.731	19.913.500
Femmes	16	62	2.165.240
Education	52	1.425	6.130.140
Santé	164	40.623	624.000
Chantiers/Echanges	50	552	3.375.697
Routes	255	70.000	3.630.000
Activités économiques et igr	-	-	12.474.000
Total	695	174.581	53.660.771

Source/ migrations et Développement

Dans le cadre d'une démarche concertée, ces actions mobilisent de nombreux partenaires des deux rives de la Méditerranée : associations de migrants, associations villageoises, ONG, élus et administrations du pays d'origine et du pays d'accueil, bailleurs de fonds et compétences de toutes sortes dans une démarche concertée¹¹.

¹¹ Migrations & Développement : La Lettre de Migrations & Développement. N° 7 juin 2002.

D'autres initiatives pilotées par des migrants contribuent au développement régional. Par exemple, dans l'Oriental, il est intéressant de signaler une expérience qui illustre l'engagement des immigrés et leur motivation pour contribuer au

II- L'impact au niveau social

Cet impact est perceptible d'abord au niveau du marché de l'emploi car elle permet de réduire le taux de chômage

1- la migration : un facteur de régulation du marché de l'emploi

Certes, le Maroc enregistre une avancée importante dans la transition démographique qui se manifeste à travers le recul de la croissance démographique (1,68%) et le recul de la fécondité (2,5 enfants par femme en 2004 au lieu de 7 en 1960). Mais le pays se trouve actuellement dans la phase de l'aubaine démographique ou dividende démographique qui devrait durer jusqu'en 2015 environ.

Cela agit directement sur le volume de la **population active** et engendre une offre de travail additionnelle importante que le marché du travail local n'est pas en mesure de satisfaire. Le chômage affecte ainsi une population nombreuse. Sous le poids de l'application des **politiques d'ajustement structurel** et du désengagement de l'Etat¹², ce fléau a pris des dimensions inquiétantes, accusant les inégalités et jetant dans la pauvreté de larges couches de la population. Il se trouve aggravé par l'importance du sous emploi en particulier en milieu rural.

Le chômage a enregistré une croissance importante au cours de la décennie 90 mais semble s'atténuer depuis : 12,1% en 1990, 16% en 1995, 19% en 1998, 12,8% en 2001 10,8% en 2004 (1,2 million de chômeurs environ).

Tableau N°5
Taux de chômage entre 2000 et 2004

	2000			2002			2004	
	URBAIN	RURAL	ENSEMBLE	URBAIN	RURAL	ENSEMBLE	URBAIN	RUR
ACTIVITE ET EMPLOI (15ans et plus)								
Population active (en milliers)	5 345	4 940	10 285	5 558	4 821	10 379	5 554	5 461
- Population active occupée (en milliers)	4 199	4 692	8 891	4 541	4 635	9 176	4 533	5 2
- Taux d'emploi	36,9%	58,3%	45,8%	37,1%	56,2%	44,8%	37,4%	60,
Part de l'emploi non rémunéré dans l'emploi total	7,0%	50,8%	29,2%	6,5%	53,

développement de leur communauté d'origine. Il s'agit de la coopérative ALFATH, spécialisée dans l'apiculture et l'extraction de l'huile d'olive.

Les immigrés associés à ce projet contribuent au développement de la coopérative par la commercialisation du miel produit dont plus de la moitié est exportée à l'étranger. Cette possibilité de vendre à l'étranger présente des avantages majeurs pour les membres de la coopérative:

- Assurer la vente de la totalité du miel produit
- Assurer un revenu meilleur puisque le prix de vente à l'étranger est plus que le double du prix de vente localement.

¹² L'Etat, traditionnellement un créateur d'emploi, a réduit énormément sa contribution au marché du travail. Le moins d'Etat a engendré moins d'investissements publics et par conséquent moins d'emplois. L'Etat qui créait en moyenne par an plus de 40.000 emplois entre 1979 et 1982, n'en créait plus que 10.000 à 15.000 entre 1983 et 1994, 16. 854 en moyenne entre 1995 et 2001 et ...7000 emplois selon la loi des finances de 2005.

<i>Chômage</i>								
Population active en chômage (en milliers)	1 146	248	1 394	1 017	186	1 203	1 021	172
Taux de féminisation de la Population active en chômage	29,0%	10,5%	25,7%	29,7%	11,9%	27,0%	31,1%	13,8%

Ce fléau présente un certain nombre de caractéristiques :

- C'est un phénomène essentiellement urbain : 86,6% des chômeurs sont des citadins. Le taux de chômage est de 18,4% en milieu urbain et se situe à 3,2% en milieu rural.
- La population active en chômage est constituée essentiellement de jeunes : plus des deux tiers des chômeurs ont moins de 30 ans.
- Le niveau élevé du chômage des diplômés, 27% selon les dernières estimations soit plus d'un chômeur sur quatre.
- Le chômage s'inscrit dans la durée. Le chômage d'une durée d'une année et plus, touche une forte proportion d'actifs : 75% au niveau national.

Cette tendance lourde du phénomène s'explique certes par l'instabilité de la croissance économique, mais aussi par d'autres facteurs tels que l'implication de plus en plus importante de la femme dans le marché de l'emploi et l'importance de l'exode rural généré par une récurrence des années de sécheresse. En effet, par rapport à ce dernier facteur, l'exode rural est passé d'une moyenne de 67.000 personnes par an dans les années 60 à environ 200.000 dans les années 90.¹³ Ce phénomène est à l'origine de ce qu'on appelle "**la double migration**". Les espaces périurbains s'étendent dans les villes marocaines et deviennent des foyers émetteurs de flux migratoires.

Ces différentes données relatives au marché du travail au Maroc montrent que le défi de l'emploi est et sera au cœur de la problématique du développement au cours des décennies à venir.

Cette pression sur le marché de l'emploi entretient une forte propension à émigrer, notamment dans la clandestinité, forme de migration qui connaît actuellement une recrudescence importante entre les deux rives de la Méditerranée. Afin d'atténuer cette pression et d'absorber au moins dans une proportion significative ce potentiel migratoire, l'économie marocaine devrait s'engager sur la voie d'une croissance forte et durable, en mesure de fournir sensiblement 400.000 postes de travail par an (au lieu des 200.000 à 250.000 créés actuellement). Ce volume d'emploi permettrait une résorption partielle du sous emploi et du chômage existant ainsi que la satisfaction d'une grande partie de l'offre de travail additionnelle¹⁴.

2- L'impact sur la famille

En ce qui concerne l'impact de l'immigration sur la famille restée au pays, les effets socio-économiques sont notables en particulier au niveau de l'amélioration du niveau de vie des familles.

¹³ Rapport de la Banque Mondiale sur la protection sociale, in L'Economiste du 28 février 2003.

¹⁴ Selon le Centre Marocain de Conjoncture, d'ici 2014, le gouvernement doit créer 5,6 millions d'emplois. Pour y arriver, le taux de croissance annuel requis doit être de 6,6% par an pour résorber 419.000 demandes d'emplois. A 5,1% de taux de croissance, cette capacité baisserait à 310.000 emplois et chuterait à 250.000 emplois si le taux de croissance ne dépasse pas les 4,2%. Cette projection ne tient pas compte des pertes d'emplois qui peuvent être engendrées par le processus de mise à niveau. Cf : La croissance ne crée pas d'emploi. TELQUEL N°137. Du 24 au 30 juillet 2004.

(i) L'impact sur le niveau de vie des ménages des migrants

- L'immigration apparaît comme un moyen d'assurer des revenus décents aux familles restées au pays. Ces transferts qui constituent des filets de sécurité, réduisent le taux de la pauvreté. Ce constat est confirmé par une étude sur l'impact de ces transferts et investissements sur le niveau de vie des ménages au Maroc. Ces fonds seraient à l'origine d'une baisse du niveau de la pauvreté, celle-ci affecte, selon l'enquête sur les niveaux de vie des ménages 1998-99, 19% de la population au lieu de 23,2%, niveau qui serait enregistré en l'absence de l'apport de la migration. Sans ces transferts, le niveau de la pauvreté serait donc en augmentation de 12,0% à 16,6% dans le milieu urbain et de 27,2% à 31,0% dans le milieu rural. 1,2 millions de Marocains échappent ainsi à la pauvreté grâce aux envois de fonds opérés sous forme d'investissements et de divers transferts¹⁵.
- La migration a eu un impact important sur les conditions d'habitat des ménages. Dans les quartiers périphériques de certaines villes caractérisés par la prédominance des types d'habitat rural et sommaire, le mode de logement dit « maison marocaine » est devenu le type d'habitat de l'ensemble des ménages des migrants. Le taux de l'habitat sommaire a nettement régressé. Quant au statut d'occupation du logement, c'est la catégorie « propriétaire » qui l'emporte aujourd'hui dans les ménages des migrants.
- La migration constitue un facteur de confort et d'amélioration des conditions de vie des ménages. La majorité des ménages d'origine des migrants disposent aujourd'hui du téléphone, d'un téléviseur, de la parabole, d'un magnétoscope et d'un frigidaire. Avant la migration, peu de ménages disposaient de ces équipements (notamment le téléphone et le magnétoscope).

(ii) - Les implications psycho- sociologiques

- Les transferts des migrants, les placements qu'ils effectuent dans leur pays d'origine, l'apport en nature sous forme de voitures, de cadeaux etc. ont favorisé, certes, l'amélioration des conditions de vie de certaines familles, ainsi que la création de certaines activités et par conséquent des postes d'emplois, ce qui peut favoriser une fixation de la population. Cependant, cet apport peut être considéré aussi par l'entourage du migrant comme la confirmation d'une réussite sociale venue d'ailleurs et par conséquent comme un facteur d'incitation à la migration et à la recherche d'une vie meilleure.
- Le départ du chef de famille à l'étranger propulse la femme, la mère ou la grande sœur au premier plan pour assumer la lourde responsabilité de gérer le foyer et de s'occuper de l'éducation des enfants, ce qui remet en cause le modèle social dominant.
- De même, le vide laissé au niveau psychologique affecte la femme et les enfants restés au pays d'origine; l'enrichissement matériel (argent, électroménager, habillement etc.) s'accompagne d'un déficit affectif, ce qui a des implications très négatives sur l'équilibre familial et en particulier sur l'éducation des enfants. Quand c'est la femme qui émigre et qui est souvent employée comme domestique et/ou comme nurse, et c'est le cas d'un grand nombre de femmes marocaines en Espagne et en Italie, cette **exportation de la tendresse** se fait aussi au dépend des enfants restés au pays

¹⁵ Bourchachen Jamal, 2000 : « Apports des transferts des résidents à l'étranger à la réduction de la pauvreté : cas du Maroc » Colloque organisé par l' « International Association for Official Statistics » : Statistique, développement et droits de l'homme Montreux 4-8 septembre 2000. Selon une nouvelle enquête menée par la Direction de la Statistique, le taux de pauvreté a baissé au Maroc à 14%, mais nous ne disposons pas d'évaluation de l'impact des transferts sur le nouveau niveau de pauvreté. Le taux de pauvreté

III- L'impact au niveau culturel

L'impact culturel de la migration apparaît à plusieurs niveaux :

1- Comme nous l'avons souligné, **l'émigration est devenue plus qu'un phénomène social, une culture**. Certes, les causes économiques sont autant de facteurs d'émigration, mais l'incubation du projet d'émigrer est souvent enclenchée sous l'effet d'autres facteurs d'attraction qui engendrent les mécanismes de l'émigration et provoquent un effet d'entraînement assurant ainsi le passage du stade de latence à celui de la concrétisation du projet¹⁶.

(i) - **L'image de la réussite sociale** qu'affiche l'immigré de retour au pays pendant ses vacances annuelles : Quittant le pays sous le poids de la misère, il prépare bien son retour. La tradition veut qu'il rentre au volant d'une voiture pleine de cadeaux¹⁷. Il investit dès les premières années dans l'immobilier, comportement typé de l'émigré qui finit par acquérir un nouveau statut. Dans le monde rural, il devient un notable local dont les avis sont requis sur différentes questions par les membres de la famille et de la tribu, il est fréquemment sollicité pour préparer l'émigration d'autres membres de la famille.

Comme pour valoriser plus son image, dans son récit, il y a une dose de mythomanie confortant l'idée qu'on se fait de cet « Eldorado » largement médiatisé par la télévision. A cet égard, les quelques programmes de la télévision marocaine destinés aux résidents marocains ont pendant longtemps conforté cette image. Les invités sont sélectionnés parmi ceux qui ont réussi. Il s'agit la plupart du temps de self-made- man qui, partis de rien ont réussi à monter des affaires, à créer des entreprises et à s'enrichir dans les pays d'accueil.

(ii) De même, la **révolution du secteur de la communication** a provoqué une banalisation de la parabole, le bas pris du « plateau magique » le rend accessible à des populations périurbaines et même rurales. Par l'intermédiaire de l'image diffusée par des dizaines de chaînes, des couches déshéritées sont transportées chaque soir, dans un monde magique qui cultive en eux le désir d'émigrer.

(iii) Tous ces facteurs cultivent le désir d'émigrer et nourrissent l'imaginaire exaltant d'une réalité déformée. Cette propension à émigrer est très forte parmi les jeunes et se perçoit dans leurs attitudes et leurs aspirations. Les conclusions d'une enquête menée par l'Association des Amis et Familles des Victimes de l'immigration Clandestine confirment ce constat. A la question: avez-vous l'idée d'émigrer en Europe? les réponses variaient ainsi selon différentes catégories:

Tableau N°6
Projet d'émigrer selon différentes catégories

Catégories	Oui	Non	Total
Elèves –écoles primaires	15%	85%	100%
Collégiens	56%	44%	100%
Lycéens	82%	18%	100%
Etudiants	54%	46%	100%
Population active	19%	81%	100%
Sans revenu stable	94%	6%	100%
Autres	53%	47%	100%

Source: Le Journal du 24-30 novembre 2001

¹⁶ Eurostat : Facteurs d'attraction et de répulsion à l'origine des flux migratoires internationaux. Rapport national-Le Maroc, préparé par Fadlollah.A, Berrada.A , et Khachani.M 2000 .

¹⁷ Lors d'une enquête que nous avons dirigé à l'AMERM en partenariat avec COOPI(une ONG italienne) sur " les migrants marocains en Italie comme agents de développement dans leurs communautés d'origine" nous avons été surpris à Khouribga par le nombre de voitures immatriculées en Italie même hors saison d'été. Le travail de terrain réalisé nous a permis d'apprendre que certains immigrés pour confirmer cette image de réussite sociale, louent des voitures pour rentrer au pays et certains même ne disposant pas de permis de conduire s'arrangent pour solliciter les services d'un parent ou d'un ami , en possession de ce document, pour les accompagner dans le voyage au pays.

Ainsi, presque un actif sur cinq a comme projet d'avenir l'émigration. Cette propension à émigrer demeure globalement élevé comme en témoigne une autre enquête réalisée par "Asociacion Proderechos Humanos (APDH) opérant en Andalousie " et l'ONG marocaine "Pateras de la vida" opérant à Larache, l'un des grands foyers de l'émigration marocaine. Les principales conclusions de cette enquête locale indiquent que 63,82% des Marocains désirent quitter le pays à la recherche de meilleures conditions de vie et de travail et 16% entendent le faire en pateras malgré les dangers que cela représente. Seul 29% de ceux qui désirent émigrer, comptent le faire par des moyens légaux, c'ad après l'obtention d'un contrat de travail¹⁸.

(iv) Force est de constater, cependant, que le projet peut être incubé avant l'âge adulte, comme en témoigne l'enquête que nous avons codirigé sur le travail des enfants au Maroc. Parmi les conclusions de cette enquête, 18,2% des enfants de moins de 15 ans (13,2% des filles et 23,2% des garçons) ont comme projet d'avenir l'émigration¹⁹.

Ainsi, de plus en plus d'enfants émigrent dans la clandestinité en se cachant dans des camions remorques, sous des cars ou encore dans des containers. Leur présence est devenue visible dans certaines villes en Espagne (Madrid, Barcelone,...) et en Italie (Milan, Rome,...).

Les candidats à cette forme de migration sont souvent des enfants abandonnés ou issus de familles démunies. Habitant des quartiers péri- urbains, la misère et l'échec scolaire sont entre autre les causes qui expliquent leur projet. Il convient de préciser toutefois, que le « rêve européen » peut inciter parfois des mineurs appartenant à des familles moins démunies, voire même moyennes, à s'adonner à l'aventure migratoire. Les destinations les plus ciblées des mineurs demeurent l'Espagne et l'Italie.

Cette forte propension à émigrer a favorisé le développement de ce qu'on pourrait appeler le «commerce des illusions».

(v) - Le «commerce des illusions» est une activité qui prend des dimensions dramatiques. Des réseaux structurés se sont formés dans les deux rives, ils assurent le passage des clandestins aux pays de l'Union Européenne à des prix exorbitants. Les candidats paient des sommes qui varient entre 600\$ et 6000\$, selon que les passeurs sont des Marocains ou des Espagnols²⁰. Le prix peut être plus élevé si le service inclut la promesse de documents de travail en règle, promesse souvent sans fondement. Cette traversé a pris dans le jargon populaire le nom très célèbre de « Lahrigue » qui signifie à a fois brûler ses papiers et transgresser l'interdit.

2- **au niveau des valeurs**, la mobilité des migrants entre deux espaces, deux cultures aux référentiels distincts leur permet de véhiculer de nouvelles valeurs aussi bien dans l'espace privé que public. Dans l'espace privé, ces nouvelles valeurs concernent les modes de consommation, les loisirs,.... Dans l'espace public, elles intéressent de nouvelles valeurs du travail, les secteurs d'investissement privilégiés.

A cet égard, le migrant apparaît comme une source de métissage culturel qui a impact sur la société marocaine.

¹⁸ EL CORREO vendredi 23-01- 2004

¹⁹ Malika Benradi., J.E Tebbaâa, Ch Guessous. et M . Khachani et : Le travail des enfants au Maroc : AMAEM. Mai 1995 Casablanca.

²⁰ D'après des témoignages de clandestins marocains en Espagne, des réseaux espagnols participent au trafic dans le Détroit, ils opèrent à partir de l'enclave occupée de Ceuta. Le statut colonial anachronique de la ville en fait une plaque tournante du trafic humain à destination de la rive Nord. Cf. Attar,B& Khachani, M: Emigracion clandestina : una responsabilidad compartida. CAMBIO 16 N° 1565 du 3 décembre 2001.Voir également Jonas Widgren." Le trafic d'êtres humains , une activité en pleine croissance" In Cahiers Français N° 307. mars-avril 2002

En janvier 2003,la police a découvert un réseau espagnol de falsification de documents dirigé par une avocate, un fonctionnaire du Ministère du Travail et un membre de la Brigade des Etrangers à Madrid. Ils proposaient un faux contrat de travail (délivré par l'agent du Ministère du Travail) et une carte de séjour provisoire (délivré par le membre de la Brigade des Etrangers, organisme chargé également d'expédier ces documents).L'avocate coordonnait toute l'opération. Cf. Maria Bermudez del Mar : Le mirage des frontières : Les migrations clandestines et leur contrôle en Espagne. Thèse IEP de Paris . décembre 2004. P. 143.

3- Toutes ces interférences posent les questions de la perception et de l'image: Ces perceptions sont à appréhender à deux niveaux (les perceptions croisées).

Le migrant est valorisé . En milieu rural, il devient une notabilité et est souvent sollicité pour faciliter la migration d'autres membres de la famille. Cette image valorisante apparaît au niveau de l'institution du mariage. Le mariage avec la migrante et/ ou le migrant est recherché au dépend de l'endogamie dont le recul est perceptible dans les différentes régions d'émigration. Ce mariage est un moyen de préparer la migration , c'est ce qui explique, par exemple, comment la dote de la migrante dans une région comme Nador atteint parfois des niveaux irrationnels.

A un autre niveau, il st intéressant d'analyser le regard du migrant sur son pays, sa population et ses institutions. Les perceptions à ce niveau sont souvent en décalage par rapport à l'évolution socioculturelle du pays.

Par ailleurs, la migration est devenu source d'inspiration pour l'art, la littérature et la chanson, certaines chansons populaires chantent le départ et le glorifie d'autres chantent la solitude la nostalgie et les douleurs de l'exode.

IV- Les implications au niveau politique

Dans le champ politique, les immigrés, habitués à des rapports citoyens avec l'administration et l'autorité dans des Etats de Droit, valorisent le référentiel démocratique des pays d'accueil.

L'Etat marocain, confronté aux enjeux et à la complexité du dossier migratoire, a élaboré plusieurs actions destinées notamment au renforcement des liens avec la communauté marocaine résidant à l'étranger et à lutter contre la migration clandestine.

1- Les implications des migrants marocains dans la gestion du dossier migratoire :
Cette implication devrait se faire à travers deux canaux :

- L'octroi du **droit de vote et de se porter candidat à la première chambre du parlement marocain** lors des législatives de 2007, décision annoncée par le discours royal du 25 novembre 2005. Toutefois, le gouvernement et la plupart des partis politiques ont décidé de surseoir ce projet, ce qui a provoqué une réaction de la part des associations représentatives des migrants ; pétitions, manifestes, mémoires, demandes d'audiences au premier ministre et même engagement d'un procès auprès du tribunal administratif, sans que ces initiatives aboutissent. Le gouvernement argue cette décision par les difficultés logistiques d'organiser ces élections à l'échéance 2007 et la nécessité d'éviter les écueils de l'expérience législative(1984-1992) où les migrants ont eu droit à 5 députés au parlement²¹.
- **Le Conseil Supérieur de la Communauté Marocaine à l'Etranger** dont les principales attributions telles que définies par l'avant projet sont :
 - L'examen des problèmes de la communauté marocaine résidant à l'étranger, en particulier ceux qui concernent les conditions de vie et de travail, l'enseignement de la langue arabe à l'étranger et l'action culturelle et culturelle.
 - L'accompagnement et la promotion du processus d'intégration des migrants marocains dans les structures des pays d'accueil, tout en préservant l'identité nationale marocaine.
 - La formulation d'avis sur les questions relatives à l'implication des citoyens marocains immigrés dans les institutions nationales et tous les aspects de la chose publique.
 - La réalisation d'études sur des sujets intéressant les Migrants marocains

Il convient de signaler à ce propos que la question migratoire au Maroc demeure partagée entre plusieurs départements : le ministère de l'Intérieur, le ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération, le ministère de l'Emploi des Affaires Sociales et de la Solidarité, le ministère des Habous et des Affaires Islamiques en plus de la fondation HassanII et de la Fondation Mohammed V. Cette multiplicité d'intervenants pose avec acuité le problème de la coordination entre ces différentes instances, tâche que le ministère délégué auprès du ministère des affaires étrangères et de la coopération chargée de la communauté marocaine à l'étranger n'arrive pas à assumer.

²¹ Abdelkrim Belguendouz : Le traitement institutionnel de la relation entre les Marocains résidant à 'étranger et le Maroc. Rapport CARIM . 2006

Certes le Ministère a publié un document dans lequel il définit sa stratégie sur la question migratoire. Les objectifs de cette « stratégie », sont au nombre de quatre :

- Soutenir les efforts déployés pour l'amélioration des conditions d'accueil de la communauté marocaine à l'occasion de son retour au pays ;
- Promouvoir et orienter les investissements des Marocains émigrés afin d'en constituer un levier pour dynamiser le développement économique durable ;
- Transférer les connaissances et les expertises scientifiques et technologiques nécessaires au développement du Maroc ;
- Inciter le tourisme national destiné à la communauté marocaine en lui consacrant des offres compétitives à travers des méthodes novatrices adaptées aux aspirations et aux ambitions des jeunes émigrés »²²

Mais en l'absence de moyens d'accompagnement humains et matériels, il serait difficile de concrétiser les objectifs définis par cette stratégie.

2- Mais vu sous l'angle sécuritaire, la stratégie en matière de migration repose sur cinq piliers : (i) La sécurité, et la lutte contre les réseaux mafieux, (ii) la communication et la sensibilisation, (iii) la coopération internationale, (iv) le co-développement et (v) le développement local²³. A cet égard, il est important de signaler que sous la pression de l'Union Européenne, l'année 2003 a été marquée par l'adoption d'une "stratégie nationale de lutte contre l'émigration clandestine". Cette stratégie repose notamment sur deux piliers:

(i) un pilier institutionnel illustré par la création, au sein du ministère de l'Intérieur, de "l'Observatoire nationale de la migration" et surtout de la " Direction de la migration et de la surveillance des frontières". Cette Direction devrait mettre en place sept délégations régionales pour couvrir les préfectures et provinces constituant les principaux foyers d'émigration; à savoir Tanger, Tétouan, Al Hoceima, Nador, Oujda, Larache et Laâyoune. Elle devrait également créer des comités locaux dans les autres régions concernées, chargés de la collecte et de la transmission des données relatives à l'émigration.²⁴.

(ii) Le deuxième pilier est d'ordre juridique. Il s'agit de « la loi 02-03 relative à l'entrée et au séjour des étrangers au Royaume du Maroc, à l'émigration et l'immigration irrégulières » dont l'un des principaux objectifs est de « codifier les délits, infractions et sanctions liées aux tentatives d'émigration clandestine et au trafic des clandestins à travers une qualification pénale précise »²⁵

CONCLUSION

Si l'apport de la migration à la société marocaine est indéniable, le coût de cet exode demeure important au niveau macro et micro -économique. Au niveau macroéconomique cet impact est perceptible notamment au niveau de certains secteurs comme l'agriculture où on assiste à un relâchement des liens entre les jeunes et la terre. Le départ de ces jeunes créent dans certaines régions des pénuries de main d'œuvre.

Au niveau de l'exode des compétences, le manque à gagner est d'autant plus important que ceux qui partent se recrutent souvent parmi les plus entreprenants ; l'exode des compétences en particulier est pénalisant pour les pays d'origine en termes de coût et de temps de formation et accule les pays émetteurs à recruter des experts étrangers pour assurer des expertises que les nationaux auraient pu assurer.

²² Document de stratégie proposé par la ministre déléguée auprès du ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération, chargée de la Communauté marocaine résidant à l'étranger, approuvé par le Conseil de gouvernement le 13 mars 2003.

²³ Interview de Khalid Zerouali au Matin du Sahara du 22-01-2006

²⁴ Cf. L'intervention de Mr M . Sahel , ministère de l'Intérieur devant la Chambre des Conseillers. Compte rendu in L'Opinion du 16 décembre 2004.

²⁵ La loi sanctionne durement l'infraction du trafic des migrants clandestins. Des amendes et des peines d'emprisonnement de dix à quinze ans sont prévues pour ceux qui organisent ou facilitent ce trafic, la peine peut atteindre 15 à 20 ans s'il s'en suit une incapacité du migrant transporté. Cette peine pouvant aller jusqu'à la réclusion perpétuelle si ce trafic cause la mort des personnes transportées (article 51).

Au terme de ce diagnostic, il demeure certes difficile de faire une balance en termes de gains et de pertes. La problématique migratoire sous le poids des nouvelles politiques forgées de part et d'autre de la Méditerranée appelle une nouvelle approche mettant en exergue ses incidences sur les sociétés de départ. L'impératif d'une croissance forte et durable requiert une mobilisation de toutes les potentialités et ressources financières internes et externes à des fins productives.

Cela suppose une révision par les diverses institutions de la perception du rôle actuel et potentiel des migrants. Ces derniers doivent être considérés, aussi bien dans les pays d'accueil que dans les pays d'origine, comme des acteurs d'échanges culturels et des partenaires appuyant les efforts de développement dans leur pays d'origine et dans les pays d'accueil. La constitution d'une élite immigrée investissant divers espaces économiques dans les pays d'accueil est un atout pour le Maroc. Il est évident que l'attachement affectif et culturel de cette élite n'est pas suffisant. Il faut, par conséquent, chercher à l'appuyer par des incitations d'ordre économique et créer un environnement adéquat pour l'investissement et des institutions susceptibles de renforcer les liens entre les migrants et leur société d'origine.

A la lumière des perspectives qu'offre l'économie marocaine, il semble que c'est la voie qui permettrait de faire respectivement de la migration (conséquence du sous développement) et du migrant un facteur et un acteur du développement.